

Nouvelles observations sur l'abbaye de Beauport

Le but recherché ici n'est pas de refaire une monographie de l'édifice développée récemment dans un ouvrage consacré à la *Bretagne gothique*¹, mais de faire écho aux dernières visites effectuées du site, en particulier lors du congrès de 2012, en mettant l'accent sur quelques aspects particuliers qui concernent la rareté et la singularité de certains matériaux de construction, le parti de plan de l'église et les traces de la fragmentation de l'espace liturgique à l'époque médiévale, enfin l'élévation atypique de la façade occidentale et les hypothèses sur celle du chevet et la question du voûtement.

Deux matériaux d'exception : le « tuffeau vert » et le marbre de Purbeck

Cette approche volontairement limitée et totalement dépendante de celle du géologue renvoie bien entendu à l'article de Louis Chauris dans le même volume. L'essentiel du gros-œuvre de Beauport est construit dans un appareillage bigarré de moellons de grès rose calés entre eux par des fragments de schistes de différentes couleurs allant du gris foncé au rose en passant par le vert, semblables à ceux que l'on retrouve dans le grand manoir proche de La Roche-Jagu, créant un effet de polychromie qui entre pour beaucoup dans l'aspect singulier et le charme qui se dégage des murs de l'abbaye.

Parmi les différents matériaux employés pour les éléments de décor, l'un d'entre eux mérite une attention toute particulière : une pierre verte plus ou moins sombre tachetée de noir et à grain serré qui semble durcir à l'air. Cette pierre, autrefois appelée « tuffeau vert », mais aussi serpentine ou syénite, qui est en fait une dolérite/hornblendite, a été employée dans l'église pour les arcades de la croisée et les quatre arcades de la nef qui la suivent, les ébrasements des fenêtres hautes qui leur corres-

¹ BONNET, Philippe, RIOULT, Jean-Jacques, *Bretagne gothique : l'architecture religieuse*, Paris, Picard, 2010, p. 106-115.

pondent, les colonnes, les culots et les chapiteaux, ainsi que les bordures intérieures et extérieures des baies du transept. Cette pierre, est également utilisée dans les arcades et les nervures des voûtes de la salle capitulaire, la porte des champs, l'arc d'accès au réfectoire, associée à du calcaire, ainsi qu'au lavabo du cloître où elle alterne avec du granite. L'emploi de ce matériau devait permettre d'obtenir, en contraste avec le reste des murs enduits, probablement clairs, une bichromie semblable à celle que l'on rencontre à la même époque dans de grands édifices anglais comme les cathédrales de Salisbury ou de Lincoln. En fait, cette pierre caractérise tout particulièrement à Beauport le chantier du XIII^e siècle et il faut remarquer qu'elle ne se rencontre plus, ni dans les deux travées occidentales de la nef de l'église, édifiées dans le dernier quart du XIII^e siècle, ni dans la façade ouest par laquelle s'est terminé le chantier sans doute peu avant 1300, non plus que dans les nervures des voûtes de la salle au duc ; pour toutes ces parties probablement réalisées entre la fin du XIII^e et le premier tiers du XIV^e siècle c'est un granite beige rosé à grain fin qui a été employé.

L'autre matériau remarquable rencontré à Beauport est un calcaire dur de couleur beige ayant l'aspect du marbre. La colonne centrale qui reçoit les voûtes de l'ancien parloir, les colonnes de la salle capitulaire et surtout la colonne de l'ancienne sacristie, récemment redécouverte depuis sa restauration et sa réouverture au public sont réalisées dans cette pierre étonnante. La surface lisse de cette dernière colonne (fig. 1), longtemps préservée de toute érosion présente de multiples fossiles de petits coquillages qui permettent de l'identifier comme un marbre fossilifère de type lumachelle dit de Purbeck, provenant du Dorset en Angleterre.

Dans l'angle nord-ouest du quadrilatère du cloître, le départ à claire-voie d'un petit escalier, probablement « bricolé » au XV^e siècle, mérite que l'on s'y attarde (fig. 2). Les deux spécimens de colonnettes géminées dont les chapiteaux ont un tailloir commun ont été à juste titre identifiés par Pascale Techer comme appartenant au cloître primitif du XIII^e siècle². De fait, malgré leur état d'érosion avancé, leur examen rapproché permet sans l'ombre d'un doute de reconnaître, très altéré, le même calcaire marmoréen que celui des colonnes du parloir et de la sacristie.

Or, dans une note consacrée au matériau des anciennes colonnettes du cloître du Mont-Saint-Michel, parue en 1937 dans le Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie³, A. Bigot, secrétaire de la Société linéenne de Normandie et Doyen honoraire de la faculté des sciences de l'Université de Caen écrit ceci :

« [...] À cette époque, j'avais indiqué que les colonnettes (du cloître du Mont-Saint-Michel) étaient taillées dans un calcaire coquillier, roche très différente des poudingues

² Cf. à ce sujet TECHER, Pascale, « Mémoires de pierres... Du dépôt lapidaire à une redécouverte de l'abbaye », *Les Cahiers de Beauport*, n° 14, 2009.

³ BIGOT, A., « L'origine des colonnettes du cloître du Mont-Saint-Michel », *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, t. XLV, 1937.



Figure 1 – Vue de la colonne de l'ancienne sacristie (cl. J.-J. Rioult, Région Bretagne)



Figure 2 – Départ d'escalier dans l'angle nord-ouest du cloître (cl. J.-J. Rioult, Région Bretagne)



Figure 3 – Vue du cloître (galerie nord avant restauration) du Mont-Saint-Michel, [1872]-[1877], par Édouard Corroyer (cl. Archives départementales de la Manche, 28 Fi 197)

provenant des carrières de la Lucerne qui ont été employées par Corroyer, sous le nom de *granitelles*, pour remplacer les colonnettes détériorées ou brisées. La nature de la roche des colonnettes avait été reconnue avant 1850 par Arcisse de Caumont. Dans le *Bulletin monumental* de 1850, Caumont dit qu'il a retrouvé, avec le comte de Soultrait et Bouet, dans la salle capitulaire de l'abbaye de Beauport, près de Paimpol, des colonnes d'un seul morceau d'une espèce de marbre lumachelle « *que j'ai trouvé, ajoute-t-il, en plusieurs abbayes, notamment au Mont-Saint-Michel, et dont j'ignore la provenance* ». [...] Les profils des chapiteaux et bases de ces colonnettes sont beaucoup plus proches des profils employés en Angleterre à la même époque que des profils normands. Les colonnettes du XIII^e siècle n'auraient-elles pas été importées directement et toutes tournées de l'Angleterre qui s'était fait une spécialité de ces colonnettes et chapiteaux en marbre, exécutés au tour ? ».

Les photographies prises par Édouard Corroyer lui-même au Mont-Saint-Michel avant la restauration du cloître vers 1880 (fig. 3) montrent outre la coloration plus claire et plus variée des colonnettes d'origine par rapport aux nouvelles colonnettes, réalisées dans un conglomérat pourpré venant des carrières de la Moinerie près de l'abbaye de la Lucerne, que l'architecte restaurateur n'a repris ni le profil particulier de leurs bases ni leur socle circulaire, mais leur a substitué des bases à galettes aplaties « francisées », posées sur de petits socles à pans coupés, les assortissant ainsi aux colonnettes de granite des arcatures ornant les murs du cloître. Le profil sans doute moins élégant des bases originelles confirmait l'intuition de Bigot d'une production au tour de ces colonnettes fabriquées directement en Angleterre sur le site d'extraction.

Les chapiteaux des colonnes et colonnettes de Beauport réalisés dans le calcaire de Purbeck présentent effectivement un style résolument différent de ceux de l'église abbatiale. Ils se caractérisent par un schématisme que l'on retrouve dans les chapiteaux des colonnettes remployées de l'ancien cloître, de celle du parloir ou dépense, ainsi que dans les chapiteaux des colonnes de la salle capitulaire, déposées et remplacées vers 1970 par des copies en ciment moulé.

Ainsi se trouve confirmé l'importance des importations de matériaux dans plusieurs chantiers majeurs de la Bretagne médiévale. On connaissait déjà le rôle joué par la Normandie, riche en gisements calcaires qui fournit au XIII^e siècle la pierre de Caen qui servit à la construction de la nef de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon ainsi qu'au décor de certaines baies de Dol : les larges fenêtres du réfectoire de Beauport leurs colonnes à chapiteaux sculptés de feuillages tournants appartiennent à ce vaste mouvement d'échange. Les multiples liens établis entre les dynasties anglaises et bretonnes, liens auxquels l'histoire commune des duchés normand et breton n'est certes pas étrangère ont favorisé l'importation de ces matériaux. L'examen des éléments mis en œuvre à Beauport semble confirmer l'originalité de la production anglaise de Purbeck, qui consiste dans l'exportation d'éléments préfabriqués prêts à l'emploi.

*Le plan de l'église et la fragmentation
de l'espace intérieur au Moyen Âge*

Ainsi que nous l'avons déjà évoqué en 2010 dans *Bretagne gothique*, l'examen des piles de la nef de l'église abbatiale fait apparaître qu'il existait une véritable partition entre les quatre travées occidentales réservées aux fidèles, et les deux travées orientales et la croisée du transept qui constituaient le chœur conventuel réservé à

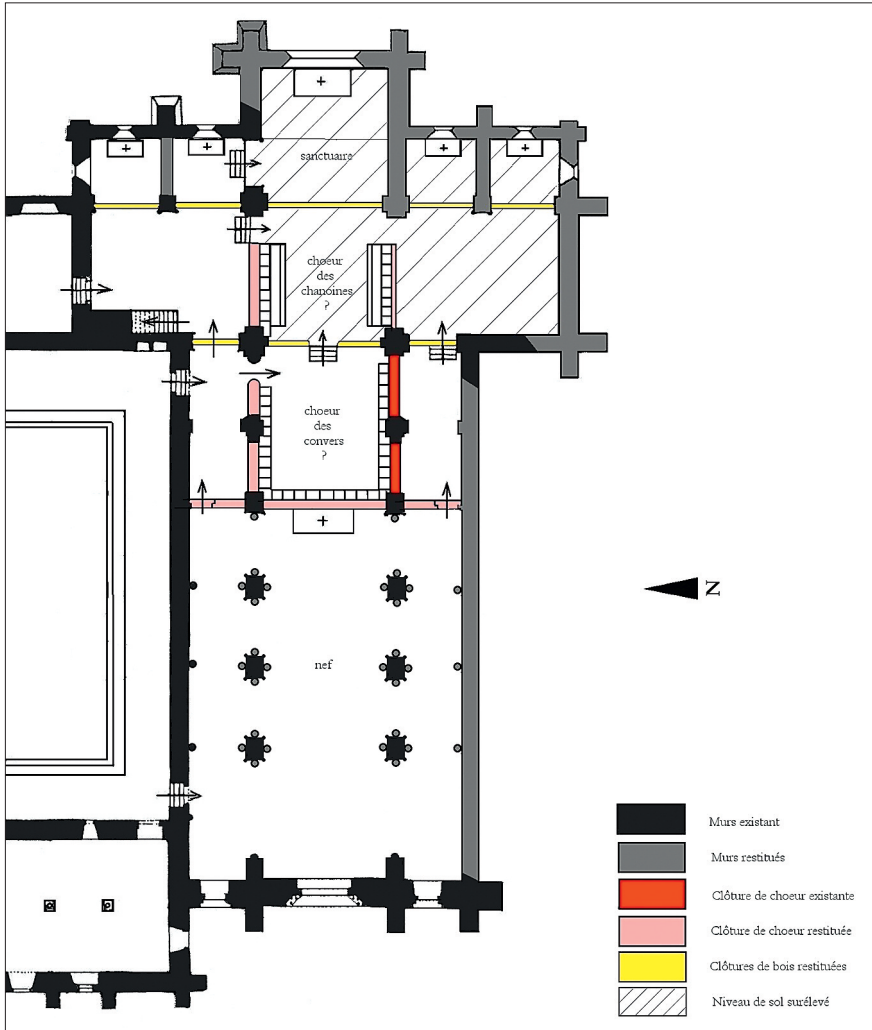


Figure 4 – Proposition de restitution du plan de l'église de Beauport à l'époque médiévale (J.-J. Rioult d'après Marie-Suzanne de Ponthaud, ACMH)

la communauté. Cette séparation de la nef et du chœur conventuel est décrite par le prieur général de l'ordre, Augustin Le Scellier lors de sa visite de l'abbaye en 1651⁴ dans les termes suivants : « [...] dans la nef de l'église laquelle nous avons veue séparée du cœur par une grosse muraille espesse au milieu de laquelle est un autel et aux costés d'icelle deux portes prises dans le dit mur de séparation [...] ».

Les termes de « nef » et de « chœur » employés dans cette description doivent être interprétés dans un sens plus fonctionnel que proprement architectural : ainsi par « nef », il faut entendre le vaisseau principal et ses collatéraux, ce qui permet de situer les portes latérales dans les bas-côtés, quant au terme de « chœur », il est employé sous l'Ancien Régime pour désigner l'espace fermé réservé aux moines, espace enclos qui quel que soit son emplacement ne se confond pas systématiquement avec le sanctuaire, parfois appelé presbytère.

Plusieurs éléments archéologiques confirment cette partition et permettent d'en restituer le tracé. Tout d'abord, dans les deux travées qui précèdent la croisée se voit à l'état d'arrachements du côté nord et presque intégralement conservée au sud, l'emprise de cette clôture de pierre enfermant le chœur des chanoines, qu'il ne faut pas confondre avec le sanctuaire dans lequel se trouvait l'autel principal adossé au chevet plat. Les traces du mur qui littéralement barrait la nef sont de plus bien visibles sur les faces des piles situées entre la deuxième et la troisième arcade, la maçonnerie en simple blocage de moellons qui les remplit, très différents des angles soigneusement construits en pierre de taille, garde la trace de l'attache de cette ancienne clôture (fig. 5). D'autre part, dans l'espace de ces deux travées du « haut » de la nef, les angles des piles, à arête vive, sont dépourvues de colonnettes à la différence de toutes les autres – à l'exception de la pile d'entrée du chœur conventuel du côté sud qui comporte des colonnettes à ses angles. De plus, alors que, dans les quatre travées occidentales, les colonnes qui reçoivent la retombée des voutes descendent jusqu'au sol, dans l'espace de l'ancien chœur conventuel, elles s'interrompent en toute logique à hauteur de la naissance des arcades pour permettre de plaquer au devant des piles les stalles des chanoines.

⁴ Visite d'Augustin Le Scellier, abbé et général de l'ordre en 1651 citée par LE BONNIEC Yves, *Les cahiers de Beauport*, n° 14, 2009 : « [...] lesquelles (portes) on est obligé de tenir ouvertes pour donner entrée au peuple du coté du chœur afin qu'il puisse entendre la sainte messe qui se dict ordinairement aux autels qui sont à costé d'iceluy ou tout le peuple de l'un et l'autre sexe entre a foule dans le cœur de l'église, se jette pesle mesle dans les (stalles ?) et occupe si entièrement les espaces du cœur et du sanctuaire quil empeche toute la cérémonie du service divin [...]. Pour à quoi remédier il est absolument nécessaire d'abattre laditte muraille de séparation du cœur et de la nef et de faire balustrade qui soit posée sur les fondements, et au dessus d'icelle construire deux autels à droite et à gauche de l'entrée du cœur auxquels on célébreroit les messes lorsqu'il y auroit affluence de peuple, lequel demeurant dans la nef, pourroit à travers de la balustrade voir le prestre et le sacrifice sans qu'il fut besoin de leur donner entrée au cœur [...] ».

Au niveau des piles de la croisée, la même absence de descente de colonnes et, surtout, les traces d'arrachement d'une clôture bien visibles dans les piles ouest et est qui subsistent du côté nord indiquent que cette clôture conventuelle devait probablement englober la croisée. Cette hypothèse expliquerait alors l'arcade ouverte entre une des chapelles du bras nord et le sanctuaire : cette disposition relativement inédite étant nécessaire pour accéder au maître autel sans passer par le chœur canonial.



Figure 5 – Vue de la première arcade de la nef vers l'ouest (cl. J.-J. Rioult, Région Bretagne)

L'installation du chœur conventuel dans une partie de la nef est fréquente chez les prémontrés qui empruntent souvent le plan de leur église au modèle cistercien dans lequel les dimensions réduites du sanctuaire obligent à installer le chœur conventuel dans la nef. En Bretagne, d'autres abbayes ont adopté ce modèle, comme celle de Saint-Mathieu-de-Fineterre dont les vestiges de la clôture conventuelle sont encore bien visibles, solidaires de la maçonnerie des piles des travées de la nef qui touchent à la croisée.

Cette partition de la nef de Beauport est en outre confirmée par l'existence de deux portes dans le collatéral nord qui communiquent avec le cloître, l'une au niveau de la première travée ouest et l'autre au niveau de la dernière travée est précédant la croisée⁵. Dans son étude de la chronologie du chantier de construction de l'abbatiale à laquelle on ne peut que souscrire globalement, Pascale Techer observe que cette porte ne se raccorde pas comme elle le devrait avec le ressaut du bandeau mouluré qui cerne le mur du cloître et que son arc a été rabaissé. Il n'en reste pas moins que cette porte est très probablement en place comme l'indique au revers son arrière voussure en arc segmentaire, ornée d'un décor de pointes de diamant que l'on retrouve sur les arcs d'entrée de la salle capitulaire. Or l'on peut remarquer que les deux portes ouvrent sur la galerie de cloître en sens inverse : celle de l'ouest, située dans la partie basse de la nef accessible aux fidèles, se fermait en toute logique du côté du cloître et pouvait se « barrer » solidement, comme l'indique encore l'emplacement de l'embarure dans son ébrasement, tandis que celle de l'est, située à l'intérieur de la clôture monastique se fermait depuis l'intérieur de l'église. De plus, on peut voir dans le mur gouttereau du collatéral nord, au niveau de la travée qui correspondait à la clôture conventuelle, les vestiges d'un jambage de porte. Cette séparation fut reprise au même endroit lors des travaux du XVII^e par le remontage d'un mur percé d'une porte en plein cintre. Ces deux portes correspondent en fait parfaitement aux accès respectifs séparés, porte des convers au bas de la nef et porte des moines – ici des chanoines – au haut de la nef, disposition qui n'a rien de surprenant si l'on rappelle l'influence du plan cistercien sur les édifices prémontrés, à la différence près que ces derniers accueillaient les fidèles dans les travées occidentales de la nef.

Du côté nord de la nef, au niveau de l'arcade qui touche la croisée, une forte colonne est engagée aux deux tiers dans la pile (fig. 6). Cette colonne, coiffée d'un chapiteau à corbeille lisse et multiples cornes enroulées et pourvue d'une base en galette rattachée à son socle à pans coupés par de petites griffes, présente toutes les caractéristiques du premier art gothique. À l'opposé, du côté ouest de la même arcade, l'autre pile, au lieu de comporter une colonne semblable, présente les arrachements du mur en moellons qui enfermaient le chœur conventuel. En fait, cette

⁵ TECHER, Pascale, « L'église Notre-Dame de Beauport : étude archéologique, progression du chantier », *Les Cahiers de Beauport*, n° 15, 2010.

apparente contradiction architecturale s'explique probablement par l'existence à cet endroit d'une porte donnant accès à la clôture de chœur.

À l'entrée du bras nord, les angles des piles ne sont ornés que dans leur tiers supérieur de colonnettes écourtées. Des empochements dans les faces de ces mêmes piles du côté du collatéral et des encoches dans leur base indiquent qu'existait à



Figure 6 – Vue de la pile nord-ouest de la croisée (cl. J.-J. Rioult, Région Bretagne)



Figure 7 – Vue de la pile nord-est de la croisée et de la chapelle sud du bras nord. (cl. J.-J. Rioult, Région Bretagne)

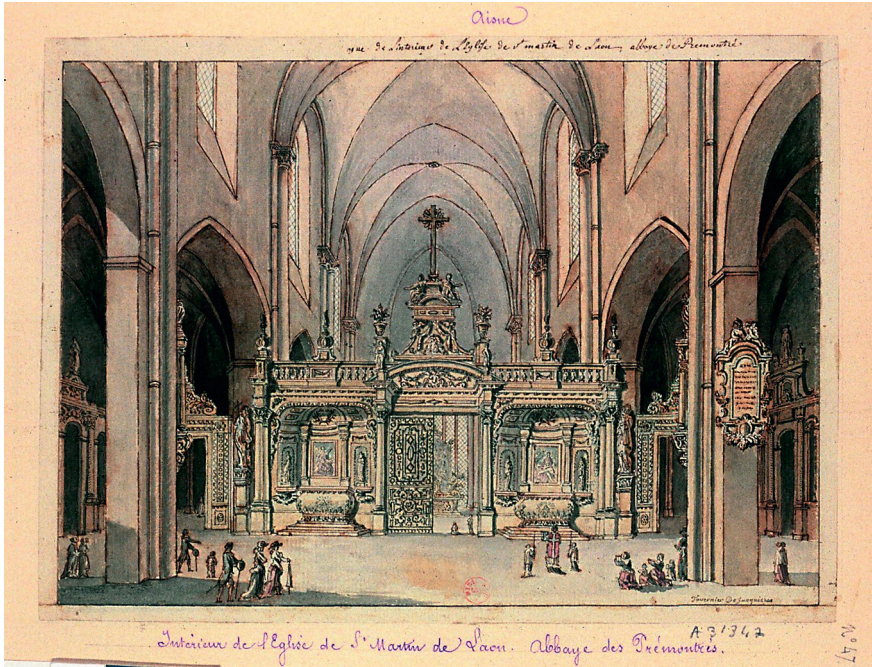


Figure 8 – Intérieur de l'église de Saint-Martin de Laon à la fin du XVIII^e siècle, dessin par Tavernier de Jonquières, BnF, département Estampes et photographie, Est. Réserve, VE-26 (J)

cet endroit une ancienne clôture de bois (fig. 5 et 6). Ainsi les collatéraux étaient-ils doublement fermés, au niveau du mur décrit plus haut, puis à l'entrée du transept, très certainement pour mettre en sécurité le sanctuaire et la sacristie collée contre le bras nord.

À ce point de l'observation, il est important de relever que le sol de la croisée, du sanctuaire et du bras sud, est surélevé de quatre marches par rapport à celui du reste de l'église. Plusieurs détails attestent que cette différence de niveau est d'origine. Dans le bras nord, seul conservé, les bases des colonnettes qui cantonnent les piles séparant les chapelles orientées sont à des niveaux trop différents pour que ce détail soit dû au hasard : ainsi, tandis que celles de la chapelle nord descendent en toute logique près du sol, dans l'autre chapelle, les bases des colonnettes de la pile qui jouxte le sanctuaire, remontées très haut, semblent accompagner le changement de niveau entre les espaces (fig. 7). Par ailleurs, dans les piles est et ouest de ce même côté de la croisée subsistent des arrachements de maçonnerie, légèrement décalés en plan par rapport au mur de soutènement moderne qui retient le sol, traces archéologiques

dans lesquelles il faut très probablement voir les vestiges d'une seconde partie de la clôture conventuelle, enfermant cette fois la croisée.

Curieusement l'arrachement de la pile orientale est situé plus haut que celui de la pile occidentale, ce qui correspondrait à une clôture de hauteur moindre que la précédente, et dont le ressaut du côté est de la croisée aurait permis le passage d'une porte. Si l'on admet l'hypothèse des différences de niveaux énoncée ci-dessus, ces différents éléments archéologiques entraînent à restituer pour l'abbatiale de Beauport à l'époque gothique un chœur conventuel en deux parties, disposition reflétant la différenciation hiérarchique que les prémontrés empruntent au modèle cistercien, les deux travées de nef constituant le chœur des convers, en léger contrebas du chœur haut, plus proche du sanctuaire, réservé aux chanoines eux-mêmes. On peut voir sur le plan présenté plus haut (fig. 4), une hypothèse restituant l'organisation de l'espace intérieur de l'église, y compris le mur de séparation des chapelles orientées du bras nord, probablement supprimé lors des travaux du XVII^e siècle.

C'est sans doute cet état des lieux que décrit le général de l'ordre lors de sa visite de 1651. Un dessin de la fin du XVIII^e siècle représentant la nef de l'abbaye prémontré de Saint-Martin de Laon, montre la persistance de telles dispositions par delà la réforme de l'ordre au XVII^e siècle (fig. 8).

*L'élévation de la façade occidentale et l'insertion des voûtes :
une filiation inédite, Saint-Martin de Laon*

L'étonnante superposition des deux fenêtres de la façade occidentale de Beauport ne peut guère s'expliquer que par le souci, à la fin du chantier, sans doute peu avant 1300, d'harmoniser la façade ouest de l'église avec l'élévation du chevet et d'y reprendre un parti architectural adopté dès le début de la construction (fig. 9).

Une telle importance accordée à la baie supérieure éclairant les combles au-dessus des voûtes ne trouve d'équivalent qu'en Grande-Bretagne, par exemple au chevet de l'église de Ripon – à cela rien d'étonnant si l'on sait les nombreux biens et paroisses que possédait l'abbaye outre-Manche, en particulier dans le comté d'York. On retrouve ce principe – à un moindre degré – sur les pignons de la cathédrale de Dol, dont la construction est contemporaine de celle de Beauport puis à une date plus tardive, au XIV^e siècle, au chevet de l'église de La Roche-Derrien, dont l'architecture doit beaucoup à celle de Beauport (fig. 10).

En fait, même s'il ne faut pas négliger les influences anglaises possibles sur le chantier, le modèle probable de cette élévation est peut-être à retrouver à Laon en Picardie, dans le chevet de l'ancienne abbaye Saint-Martin déjà citée, importante et ancienne fondation prémontrée bien antérieure à la création de Beauport. Un dessin du XIX^e siècle qui représente cette église abbatiale vue de l'est (fig. 11), montre, au-dessus de la maîtresse-vitre un couple de baies géminées, actuellement murées.



Figure 9 – Vue de la façade occidentale (cl. B. Bègne, Région Bretagne)



Figure 10 – Vue du chevet de l’église de la Roche-Derrien (cl. J.-J. Rioult, Région Bretagne)

Dans un article consacré à l’abbatiale laonnoise⁶, qui situe la construction du chœur de cette église entre 1150 et 1160, Julia Fritsch fait remarquer que la construction des voûtes a dû être sensiblement postérieure à celle des murs et se situer vers la fin du XIII^e siècle, soit près d’une cinquantaine d’années après les débuts du chantier. L’auteur fait observer, parmi plusieurs détails architecturaux caractéristiques, l’ajout de colonnes pour recevoir la retombée des voûtes sur la face qui regarde le vaisseau principal, et enfin le désaxement des arcs-boutants, ajoutés après coup par rapport aux contreforts originaux. Si l’on ajoute à ces différents points l’élévation particulière à deux niveaux de baies du chevet de Saint-Martin de Laon, il n’est pas invraisemblable d’y voir également l’indice d’un chœur initialement charpenté et non voûté.

On retrouve à Beauport, plusieurs des anomalies observées à Saint-Martin de Laon, anomalies symptomatiques d’un établissement des voûtes bien postérieur à la campagne de construction des élévations. Tout d’abord, l’observation des descentes de colonnettes destinées à recevoir les voûtes dans le bras nord et les quatre premières travées de la nef fait apparaître clairement que, presque entièrement constituées de tronçons en délit, elles ont été comme incrustées après coup (fig. 12) dans une maçonnerie qui initialement n’était pas prévue pour les recevoir et que l’on a dû en plusieurs endroits entailler la corniche régnant à la base des fenêtres hautes pour installer le tailloir des chapiteaux.

⁶ FRITSCH, Julia, « Quelques remarques sur l’architecture de l’église Saint-Martin de Laon », *Mémoires de la fédération des sociétés d’histoire et d’archéologie de l’Aisne*, 1980, t. xxv, p. 67-81.

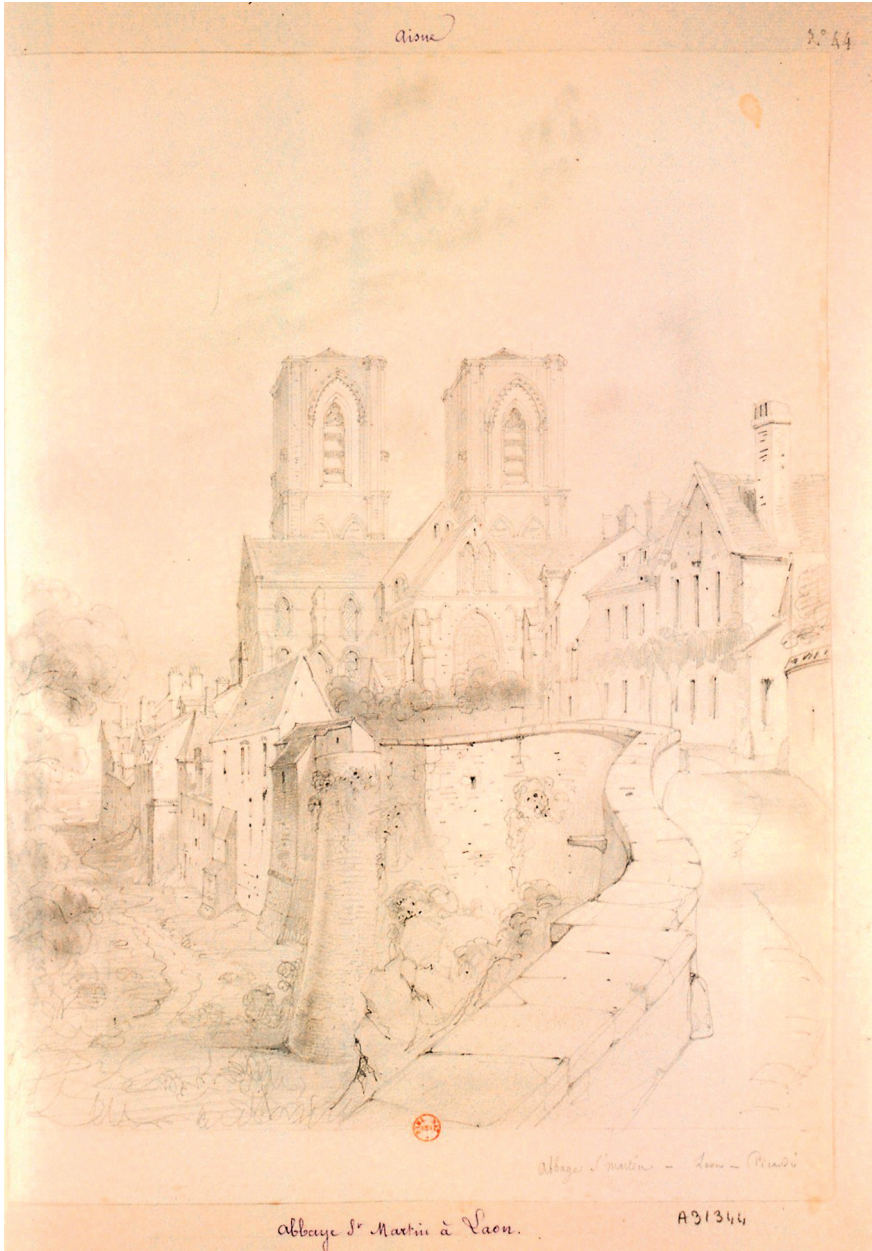


Figure 11 – Dessin du chevet de l'église Saint-Martin de Laon, XIX^e siècle, BnF, département Estampes et photographie, Est. Réserve, VE-26 (J)



Figure 12 – Incrustation des colonnettes recevant les voûtes dans les murs de la nef
(cl. B. Bègne, Région Bretagne)



Figure 13 – Vue générale de la nef vers l'ouest (cl. B. Bègne, Région Bretagne)



Figure 14 – Vue du côté nord de la nef montrant les deux séries d'arcs-boutants (cl. B. Bègne, Région Bretagne)

De même, au niveau des troisième et quatrième travées, les bases recevant les colonnettes principales devant la face des piles, au lieu d'être conçues solidairement avec ces mêmes piles, sont visiblement plaquées. Bien plus, si l'on examine les arcs d'entrée des chapelles orientées du bras nord de même que l'arc du collatéral nord qui ouvre sur ce même bras ainsi que les grands arcs de la croisée, on observe que ceux-ci sont dénués de tout ressaut et que leur partie médiane est fourrée de moellons, reprenant en cela le modèle des arcs de l'abbatiale normande de la Lucerne, mère de Beauport. *A contrario*, les rouleaux médians des arcades de la nef de Beauport paraissent comme ajoutés après coup contre l'intrados sans pénétrer la maçonnerie des arcs principaux (fig. 13), tout autant que les colonnettes et les bases leur correspondant. L'étude sur la cathédrale de Dol par Anne-Claude Le Boulc'h⁷ a démontré dans cette église une évolution semblable du parti architectural avec le renforcement des piles originelles de la nef par l'ajout de colonnes en délit et de rouleaux dans l'intrados des arcs.

En outre, la plupart des chapiteaux de la nef de Beauport aussi bien que de la salle capitulaire, superbement taillés dans le « tuffeau vert », ont un style tout à fait surprenant, qui ne trouve guère d'équivalent ni dans les grands édifices bretons contemporains comme Dol, ni dans ceux de la Normandie voisine, comme Coutances ou le Mont-Saint-Michel. C'est là encore très probablement vers le milieu des ateliers picards et plus précisément ceux du chantier de la cathédrale de Laon qu'il faut retrouver les origines de ce formalisme très particulier, dans lequel les crosses de fougères employées pour en marquer les angles et les feuilles déployées comme appliquées à la verticale sur la corbeille des chapiteaux jouent un rôle prépondérant.

Un contrebutement problématique

Au-dessus des tas de charges des voûtes qui sont seuls conservés, des saignées trop larges, même si l'on tient compte de l'épaisseur des nervures disparues, visiblement remplies après coup de petits moellons, indiquent une construction *a posteriori*. L'observation du contrebutement confirme ce fait. Tout d'abord, la construction des contreforts elle-même semble plus ressortir d'une scansion rythmique que d'un réel souci de contrebutement : à peine saillants et soigneusement appareillés en pierre de taille dans la partie du mur qui émerge des collatéraux, ils s'arrêtent peu en dessous du solin de toiture de ces derniers pour se terminer sommairement en simples moellons⁸. D'autre part, l'examen des arcs boutants du côté nord, montre que ces derniers sont simplement plaqués sur la face des contreforts avec l'appareil desquels ils ne sont pas liaisonnés (fig. 14). Leur retombée au sommet du mur gouttereau

⁷ LE BOULC'H, Anne-Claude, *La cathédrale de Dol*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999.

⁸ Comme à Beauport, les contreforts de l'église de La Roche-Derrien, très peu saillants également, s'arrêtent pareillement peu en dessous du larmier de pierre abritant le toit en appentis des collatéraux : cette disposition est parfaitement visible dans le bras sud de l'église ajouté plus tardivement.

du collatéral sur de puissants culots en encorbellement indique que la préexistence du cloître empêchait leur descente jusqu'au sol sur des contreforts saillants au risque d'empiéter sur l'espace de la galerie et d'en gêner la circulation.

Cette adaptation contrainte par une configuration préexistante constitue une preuve supplémentaire de l'ajout après coup de ces premiers arcs-boutants, à l'origine au nombre de trois, dont deux subsistent et seulement le culot du troisième, afin de renforcer un mur qui n'était probablement pas initialement prévu pour résister à la poussée des voûtes. Ces renforts ne durent d'ailleurs pas suffire puisqu'il fallut, au XVI^e siècle leur adjoindre deux autres arcs boutants plus importants à volées superposées : l'arc supérieur enjambant le toit du collatéral et la galerie de cloître, l'arc inférieur s'appuyant sur le mur du collatéral, tous deux retombant sur d'épaisses piles dont la masse imposante interrompt le quadrilatère du cloître⁹.

Du côté de la face occidentale du bras nord, l'attache directe de l'arc-boutant sur la maçonnerie de moellons du mur sans l'intermédiaire d'un contrefort contrevient totalement à la logique structurelle gothique. Associé à angle droit avec le premier arc boutant de la nef et retombant avec lui sur une culée commune en forme de croix puis sur un large culot en encorbellement sur le mur gouttereau du collatéral nord¹⁰, cet arc se trouve par la-même désaxé, au lieu d'être comme il se devrait au droit du doubleau qui séparait les deux travées de voûtes du bras de transept. Une anomalie semblable est visible au sommet du mur gouttereau oriental des chapelles du bras nord : au lieu, comme on l'attendrait, de rejoindre le contrefort médian situé au droit de l'ancien mur de séparation des chapelles orientées, l'arc boutant aujourd'hui disparu avec l'ensemble des parties hautes devait retomber sur un large culot en encorbellement plaqué sur le flanc droit du contrefort (fig. 15). Cet autre désaxement, à l'inverse de l'implantation de l'arc-boutant du mur occidental, est probablement à interpréter ici comme une réponse technique destinée à répartir de manière équilibrée le contrebutement des voûtes selon un axe légèrement oblique.

Ainsi faut-il probablement interpréter l'étonnante façade de Beauport comme l'ultime écho d'une disposition originelle de l'église dans laquelle seuls les collatéraux étaient voûtés tandis que les vaisseaux principaux n'étaient que simplement charpentés¹¹. La superposition des deux baies de la façade occidentale peut dès lors être comprise comme étant adaptée à un vaisseau s'élevant plus haut jusque sous le toit et correspondre à une solution d'attente permettant un état « provisoire » esthétiquement

⁹ On retrouve un tel dispositif du côté du cloître de l'abbaye de Léhon près de Dinan.

¹⁰ Cette association de deux arcs-boutants en équerre, inconnue, par exemple, sur le chantier de la cathédrale de Dol, se retrouve en revanche dans les angles des bras de transept de Coutances, cette disposition innovante rattache avec de nombreux traits de style déjà identifiés le chantier de Beauport à la mouvance normande.

¹¹ Parmi les multiples exemples du XIII^e siècle d'un parti architectural mixte associant collatéraux voûtés et vaisseau principal en charpente, on peut citer : en Normandie, la collégiale Saint-Évroult de Mortain, et l'abbaye d'Ardenne près de Caen, et en Bretagne, l'église de Brélévenez près de Lannion.



Figure 15 – Vue du mur oriental des chapelles du bras nord (cl. J.-J. Rioult, Région Bretagne)

satisfaisant. L'observation du réseau et des meneaux encore en place qui délimitent les lancettes de cette baie y révèle d'ailleurs la présence d'une feuillure destinée à installer des vitraux (fig. 16), détail qui ne se rencontre pas dans le cas d'une baie libre simplement destinée à ventiler des combles, preuve qu'au moins pendant un certain temps, et jusqu'à l'achèvement de la façade occidentale que son style situe vers les dernières années du XIII^e siècle, avant l'installation des voûtes, cette baie dut éclairer directement le haut volume d'une nef charpentée.

Il faut sans doute envisager comme scénario probable de l'évolution du chantier de l'église abbatiale de Beauport, l'hypothèse du projet initial, au tout début du XIII^e siècle, d'un édifice charpenté dont seuls les collatéraux auraient été voûtés et les vaisseaux scandés de simples piles quadrangulaires ; dans un second temps que l'on pourrait situer entre 1220 et 1240, ainsi qu'y invitent les rares mentions archivistiques¹²

¹² « En 1220, Guillaume, sénéchal de Goëlo, lègue 150 livres « *ad edificationem abbatis S.M. de Bello portu* » et, en 1237, il est encore prévu de consacrer le produit de certaines amendes « pour aider à bâtir l'église de Beauport ». La commande des stalles et des boiseries du chœur par l'abbé Michel Gautier, vers 1280, suggère qu'à cette date la construction de l'église est presque achevée », BONNET, Philippe et RIOULT Jean-Jacques, *Bretagne gothique...*, *op. cit.*, p. 106.



Figure 16 – Revers des baies de la façade occidentale (cl. B. Bègne, Région Bretagne)

et le style du décor sculpté, émerge l'idée d'enrichir le monument et d'y installer des voûtes, entraînant par là-même l'incrustation dans le parement des murs des faisceaux de colonnettes et de leurs beaux chapiteaux. Enfin la construction des voûtes de Beauport qui dut rencontrer bien des difficultés n'interviendra que tardivement¹³, bien après l'achèvement des élévations par la façade occidentale que l'installation des stalles du chœur en 1280 permet de situer dans le dernier quart du XIII^e siècle. L'église abbatiale de Beauport rejoint ainsi la liste des édifices gothiques d'envergure qui, à l'instar du chœur de la cathédrale de Quimper¹⁴, ne reçurent leurs voûtes que bien des années voire des décennies après leur consécration.

Jean-Jacques RIOULT
conservateur en chef du patrimoine,
Inventaire du patrimoine culturel, Région Bretagne

REMERCIEMENTS

À Philippe Bonnet qui m'a fait profiter de sa connaissance avisée des établissements de l'Ordre de Prémontré, qu'il soit aussi remercié pour sa relecture pleine de discernement.

À Bruno Isbled pour son soutien et sa bienveillance.

¹³ L'emploi de calcaire pour les nervures des voûtes du transept et de la nef, alors que celles des chapelles orientées, tout comme celles de la salle capitulaire, sont réalisées en "pierre verte", est un indice supplémentaire d'une mise en œuvre postérieure.

¹⁴ Les voûtes du chœur de Quimper ne furent installées qu'en 1408, soit près d'une centaine d'années après la construction des élévations. *Id.*, *ibid.* p. 330.